
L'AVIS D'UN MÉDECIN THERMAL ENSEIGNANT

Dr Jean-Baptiste CHAREYRAS

Châtel-Guyon

Médecin thermal enseignant dans sa discipline : le thermalisme.

Enseignant est un terme un peu fort pour seulement deux heures de cours donnés dans le cadre de la capacité d'Hydrologie et de climatologie médicales à l'Université de Clermont-Ferrand.

En effet, à la demande des enseignants universitaires, je fais une présentation de ma station thermale (Châtel-Guyon), ainsi que des indications et des soins dispensés dans les orientations Appareil Digestif, Appareil Urinaire et Gynécologie.

Il s'agit d'un cours "magistral". Le plan de ma présentation consiste en :

- nature et composition des eaux,
- les soins thermaux, prescriptions des soins et des eaux,
- les indications thermales de Châtel-Guyon,
- la recherche thermale, les preuves.

Pratiquement à chaque séance, une à deux heures sont ensuite consacrées vraiment à l'exercice thermal : relation avec les curistes, gestion d'un cabinet thermal, horaires particuliers (travail du dimanche), problèmes médico-administratifs, problèmes syndicaux, honoraires etc

Pour moi l'utilité de cet "enseignement" du thermalisme est dans la présentation de ce que les universitaires connaissent peu ou ne connaissent pas car ne la pratiquant pas : la médecine thermale en cabinet.

Utilité d'expliquer à des confrères s'orientant vers cette activité, ce mode d'exercice particulier, la façon de prescrire les soins, lesquels et pourquoi, l'action recherchée des différents soins.

Quelle est, pour moi, la place du médecin thermal enseignant ?

- aucune dans la formation initiale, chasse gardée de l'université,
- essentielle dans le cadre de la capacité pour préparer les futurs médecins thermaux à leur exercice en station,
- utile dans la formation médicale continue à destination des médecins prescripteurs comme expert.